



MAIRIE de HUISSEAU-SUR-COSSON
Loir-et-Cher

SÉANCE DU 22 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire de Huisseau sur Cosson, suite à la convocation du 15 janvier 2019 adressée et publiée le même jour.

Présents :

Monsieur Joël DEBUIGNE, Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Joël BARON, Jean DE GOLOUBINOW, Bruno MOREAU, Maryse FERMÉ, Stéphane LABBÉ, Nicolas VERNEAU, Sylvia HERLÉDAN.

Absents :

Claire CAILLON,
Bertrand GRISEL,
Alain PREGEANT,
Yvette LANÇON.
Sylvie RIBAIMONT,
Lionel RUÉ-THIBAL,
Isabelle HUARD,
Agnès DUPONT,
Virginie VINCENT

A 20 heures 45 le quorum n'ayant pas été atteint (8 présents), Monsieur le Maire déclare la séance non ouverte.

Une nouvelle convocation avec le même ordre du jour sera adressée au Conseil Municipal avec date fixée au mardi 29 janvier 2019 à 20 heures 30.

Conformément à la loi, le Conseil Municipal délibérera quelque soit le nombre des membres présents.



Le Maire,

Joël DEBUIGNE